

# Publication examens de Conseillère financière diplômée IAF / Conseiller financier diplômé IAF

**41<sup>ème</sup> session  
5–18 juin 2024**

Les quatre modules écrits sont en outre considérés comme examens d'admission aux examens finaux de conseiller/ère financier/ère avec brevet fédéral

---

L'IAF, communauté d'intérêts pour la formation dans le domaine financier, publie par la présente les conditions d'examen pour le/la conseiller/ère financier/ère diplômé/e comme suit :

## Dates et déroulement des examens

Examens écrits 5 au 7 juin 2024  
Examens oraux 17 et 18 juin 2024

Les examens comprennent les modules suivants :

<b>Module</b>	<b>Mode d'examen</b>	<b>Durée</b>
Patrimoine (y compris LSFIn)	examen écrit en ligne	90 minutes
Prévoyance	examen écrit en ligne	90 minutes
Assurance	examen écrit en ligne	90 minutes
Immobilier	examen écrit en ligne	90 minutes
Conseil financier	examen oral	30 minutes

Les quatre modules écrits sont en outre considérés comme examens d'admission aux examens finaux de **conseiller/ère financier/ère avec brevet fédéral**.

Il est possible de passer tous les modules en même temps ou séparément. Des informations plus détaillées sur le déroulement des examens sont disponibles dans le règlement d'examen, ainsi que dans les directives. Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet d'IAF ([www.iaf.ch/fr](http://www.iaf.ch/fr)).

## Taxe d'examen

La taxe d'examen pour l'examen écrit s'élève à CHF 400.- par module  
et pour l'examen oral à CHF 500.-

## Où s'inscrire et dans quel délai

L'inscription s'effectue exclusivement online sur le site d'IAF. Le formulaire se trouve sur le site [www.iaf.ch/fr](http://www.iaf.ch/fr)

Inscription aux examens

Date limite d'inscription : **1er mars 2024, à 14h00** (date et heure de réception de l'inscription en ligne)

## Documents d'inscription requis

Lors de votre inscription, veuillez télécharger en pièces jointes les documents suivants:

- votre curriculum vitae à jour, comportant vos formations et vos activités professionnelles ;
- les copies des diplômes et des certificats de travail requis selon le règlement pour l'admission ;
- les attestations d'équivalence (si demandées) ;
- la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo.

## Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser aux bureaux d'IAF :

Bureau pour la Suisse romande et italienne:

Neuengasse 20, 3011 Berne, tél. 0848 44 22 22, [info-romandie@iaf.ch](mailto:info-romandie@iaf.ch)

Geschäftsstelle für die deutsche Schweiz:

Bernerstrasse Süd 169, 8048 Zürich, tél. 0848 44 22 33, [info@iaf.ch](mailto:info@iaf.ch)

# Examens de Conseillère financière diplômée IAF / Conseiller financier diplômé IAF

41<sup>ème</sup> session  
5–18 juin 2024

Les quatre modules écrits sont en outre considérés comme examens d'admission aux examens finaux de conseillère financière diplômée IAF /conseiller financier avec brevet fédéral

---

## Informations pour les candidat(e)s

### Procédure d'inscription

L'inscription s'effectue exclusivement online sur le site d'IAF. **Le téléchargement des documents figurant sur la publication est indispensable pour valider votre inscription aux examens.**

Après vérification de votre dossier, vous recevrez une confirmation écrite, ainsi que la facture pour la taxe d'examen. Le versement de la taxe doit être effectué sur le compte d'IAF jusqu'à la date de versement indiquée.

Les candidat(e)s ne respectant pas la date limite d'inscription ou de paiement ne seront pas admis à l'examen.

Au plus tard **quatorze jours avant le début des examens**, vous recevrez un courrier écrit dans lequel vous seront précisés l'endroit, la date et l'heure des examens, les moyens auxiliaires autorisés, ainsi que la liste des experts.

### Examens écrits

Les examens écrits sont constitués d'un questionnaire online. Ils se déroulent dans une salle surveillée et équipée d'ordinateurs. Les ordinateurs ou laptops personnels ne sont ni nécessaires, ni autorisés.

### Préparation aux examens

Les sources d'information suivantes peuvent vous être utiles à votre préparation :

- Règlement d'examen et directives, téléchargeables sur <https://www.iaf.ch/>. Vous trouverez dans les directives une définition exacte des objectifs et du contenu de l'examen.
- Des examens oraux d'années précédentes sont disponibles sur <https://www.iaf.ch/fr>.
- Des examens écrits fictifs online se trouvent sur <https://extranet.iaf.ch/fr/series-zero/connexion>

Veillez noter que les déclarations des professeurs sur ce qui est important ou pas pour l'examen ne revêtent **aucun** caractère obligatoire. **Seuls le règlement et les directives de l'examen sont juridiquement contraignants.**

### **Conseiller/ère en gestion de patrimoine certifié/e IAF**

Les personnes ayant suivi avec succès le module "Patrimoine, y compris LSFIN" peuvent obtenir le diplôme de formation séparé de conseiller/ère en gestion de patrimoine certifié(e) IAF. Veuillez noter :

- Si vous réussissez le module "Patrimoine y compris LSFIN" (note de 4.0 ou plus), vous avez la possibilité d'obtenir en plus le certificat de "Conseiller/ère en gestion de patrimoine IAF". Veuillez le demander à [info@iaf.ch](mailto:info@iaf.ch) après avoir reçu votre attestation de notes. Les frais d'obtention du certificat s'élèvent à CHF 100.  
Veuillez suivre le processus d'inscription aux examens de conseiller financier [ici](#) ([www.iaf.ch](http://www.iaf.ch) > Formations > Conseiller financier > Examens).
- Si vous souhaitez obtenir uniquement le certificat, veuillez suivre le processus d'inscription séparé pour l'examen de conseiller en patrimoine [ici](#) ([www.iaf.ch](http://www.iaf.ch) > Formations > Conseiller en gestion de patrimoine > Examens).
- Si vous avez été dispensé du module "Patrimoine y compris LSFIN" pour les examens de conseiller financier, vous n'avez pas droit au certificat de conseiller/ère en gestion de patrimoine certifié/e IAF. L'IAF ne délivre des certificats de formation qu'après la réussite d'un examen final.

Pour toute question d'ordre organisationnel, veuillez-vous adresser aux bureaux de l'IAF mentionnés.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne préparation et la réussite à vos examens.